osons le rail !

2 rue Jean Amade 66400 Céret

osonslerail@laposte.net



Compte-rendu de l'assemblée générale du 12 juin 2024

L'assemblée générale de l'association s'est tenue à la salle de l'union à Céret le 12 juin 2024 à 18h00. Après émargement des listes de présence 31 personnes était présentes dont 11 représentées. Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président Thierry LABELLE après quelques mots de bienvenue faites une courte introduction rappelant l'objectif de l'association et remercie aussi bien les membres du Conseil d'administration que ceux du bureau pour le travail effectué tout au long de l'année.

Il passe ensuite la parole à la Secrétaire Dominique NOGUERES qui présente le rapport d'activité qui avait été préalablement envoyé à l'ensemble des adhérents.

Il est rappelé que le projet de remise en service de la ligne voyageur Céret le Boulou Elne Perpignan fait actuellement l'objet d'une expertise demandée par les élus du CSE cheminot dont les conclusions devraient être présentées aux élus du CSE fin juin.

Le syndicat CGT des Cheminots de Perpignan, qui est adhérent à l'association, nous informera des initiatives prises (débat public, rassemblements,) autour de cette expertise auxquelles nous nous associerons. Contrairement à ce que certains affirment, le projet de remise en service de la ligne voyageur ne s'oppose pas aux lignes de fret il est bien rappelé ici qu'il s'agit du fret public et non pas du fret privé. Le maire du Boulou est le seul parmi les maires des communes qui seront traversées par la ligne à ne pas soutenir le projet. L'association est confiante dans les conclusions de l'expertise qui pourra être d'une grande aide

Après discussions et échanges le projet de la première résolution est mis au vote.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Régis LARRE trésorier de l'association faites une présentation du rapport financier, qui avait été transmis au adhérents, présenté à l'assemblée sous forme de diapositives. Tout d'abord le

tableau des recettes puis celui des dépenses, suivi de la balance et du budget prévisionnel. Le trésorier insiste sur la nécessité d'avoir de nouvelles adhésions et de conforter nos finances. Il rappelle que nous sommes dans l'attente des demandes concernant des subventions tant auprès du Conseil départemental que de la région en espérant avoir une réponse après l'été.

Le débat est ouvert avec la salle

Après discussions et échanges le projet de la deuxième résolution est mis au vote

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

La troisième résolution donnant pouvoir pour effectuer les formalités est adopté à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Président propose de continuer à échanger autour d'un pot amical

Le président Thierry Labelle

